



**CONCESSION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DU
DOMAINE NORDIQUE DES CONTAMINES**

Annexe 10 au cahier des charges :
Plan de circulation des motos neige

**Concession sous forme
de délégation de service public**

Plan de circulation des motos neige

Les Contamines Montjoie :

La conduite des motos neige se fait par des professionnels habilités.

Les EPI (équipement de protection individuelle) sont obligatoires : casque, gants, chaussures antidérapante

● La circulation des motos neige se pratique dans le parc nordique sur :

- La piste verte la gorge
- La piste verte les lacs
- La piste bleue les chapelles
- La piste rouge le belvédère
- La piste noire les dômes
- Itinéraire piétons
- Piste de luge parc nordique

La conduite des motos neige se pratique à allure modérée, avec la signalisation lumineuse de couleur orange et avertisseur sonore si besoin.

● La circulation des motos neige doit s'effectuer pour certaines conditions :

- Pour le transport de matériel de signalisation du parc
- Pour le transport de matériel de sécurité (filets, matelas de protection....)
- Pour le transport de matériel de secours
- Pour le transport de victimes (secours) ou rapatriement.



PLAN DU PARC NORDIQUE

PLAN CIRCULATION MOTOS NEIGE



Site robotisé NORDIC-FRANCE
Site d'EXCELLENCE
Activités Services